

□

ACCUEIL DES COLLEGIENS EN STAGE D'OBSERVATION

Document à destination des tuteurs de stagiaire en entreprise

Préambule

La réussite scolaire et le devenir professionnel des jeunes, dont l'une des clés réside dans de bons choix d'orientation, sont au cœur de la politique du ministère de l'éducation nationale. Ainsi, dans le cadre de la refonte de l'école 2014, la loi de programmation énonce que «apprendre à s'orienter tout au long de la vie, c'est d'abord pour chaque jeune développer à l'école les capacités à s'orienter». Il s'inscrit dans le parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIODMEP) que développe chaque établissement à travers différentes actions telles que les stages, les visites d'entreprises, les rallyes des métiers, le témoignage d'expériences professionnelles.

Les entreprises, services de l'état, collectivités territoriales sont des acteurs qui doivent concourir, dans ce cadre de leur responsabilité sociétale, à une bonne intégration des jeunes dans le monde économique. Ce rôle est particulièrement important pour les jeunes qui ne disposent pas toujours d'un environnement social, familial ouvert sur le monde économique et son large panel de métiers.

Dans la Loire, ces acteurs ont signé une charte intitulée « Entreprise et collégien : la réussite commun » par laquelle ils s'engagent à participer à des actions pour faciliter la découverte par les jeunes du monde socio-économique. Par cette charte, les collèges de la Loire bénéficient de l'accès à un réseau de professionnels engagés à leurs côtés.

Le stage constitue pour les jeunes l'un des moyens concrets de découverte des métiers et du fonctionnement des organisations. C'est l'occasion pour les structures qui s'engagent à assurer ce type d'accueil, de mettre en avant leurs valeurs et l'implication de leurs équipes dans cette démarche sociétale.

➤ **Ce guide a été conçu pour faciliter l'accueil de collégien stagiaire en entreprise.**

Objectifs du stage

- Il contribue à la construction du projet individuel d'orientation de l'élève par la découverte concrète de différents métiers et de l'organisation du travail.
- Il permet à l'élève de valider certains domaines de compétences du livret personnel de compétences (Compétences sociales et civiques et Autonomie et initiative) telles que :
 - Respecter les règles de la vie collective
 - Respecter des consignes simples, en autonomie
 - Commencer à savoir s'autoévaluer dans des situations simples
 - Se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal.

GUIDE - OUTIL

Mais surtout, il contribue à la validation du domaine 1 de la compétence 7 ;
« être acteur de son parcours de formation et d'orientation

- Il participe au changement de regard porté par les élèves, les parents et les enseignants sur le monde de l'entreprise et du travail plus globalement.
- Il correspond à une ouverture culturelle nécessaire aux élèves dans le cadre de leur cursus scolaire.

Cadre du stage

Il s'agit d'un stage d'observation d'une semaine qui peut s'effectuer en 3^{ème} voire parfois en 4^{ème}. Au niveau du cursus scolaire, il est obligatoire et s'intègre dans le parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Au niveau juridique, une convention est signée par l'entreprise, le collège et les parents d'élèves. Cette convention doit être en possession du tuteur afin de pouvoir avertir les signataires en cas d'absences, de retards ou d'accidents de l'élève. Elle précise notamment les dates du stage, les horaires et les assurances à prévoir pour l'accueil du stagiaire.

Acteurs

Le stagiaire : Niveau - âge : 4^{ème} ou 3^{ème} - 14 - 16 ans

Suite à son stage obligatoire, il doit produire un rapport et éventuellement le soutenir à l'oral devant un jury au sein de son collège. L'élève a à sa disposition un document qui précise les modalités de construction de ce rapport. Ce document peut être remis au tuteur pour lui permettre de mieux percevoir les attentes de l'élève.

Le tuteur en entreprise :

Au cours du stage, le tuteur doit assurer :

- 1- l'encadrement du jeune (Cf. préconisations ci-dessous). A cet effet, afin de mieux comprendre les objectifs pédagogiques et fournir au jeune les éléments d'informations nécessaires à la rédaction du rapport de fin de stage, il doit lui demander le document précisant le contenu et les modalités de construction de celui-ci.
- 2- l'évaluation en fin de période. L'évaluation porte sur :
 - ✓ le savoir-être : ponctualité, politesse, autonomie, langage adapté...
 - ✓ le savoir-faire : capacité à effectuer une opération, un geste professionnel simple.

Le tuteur peut contacter l'équipe de direction pour tout renseignement complémentaire.

Le professeur référent :

Il informe de l'intérêt du stage et prépare les élèves aux périodes de stage en leur rappelant la nécessité d'avoir un comportement, un langage et une tenue adaptés. Après

GUIDE - OUTIL

les stages, il prépare les élèves à leur soutenance. Il lui appartient par ailleurs de valoriser les acquis et le partage d'expériences.

Préconisations pour le bon déroulé du stage

Le tuteur est invité à :

- Accueillir l'élève pour une visite de l'entreprise (présentation du fonctionnement de la structure) et la communication d'informations pratiques (horaires, consignes de sécurité, moyens de restauration, possibilités de transports, etc.) ;
- Présenter le stagiaire aux personnes exerçant dans le(s) service(s) ;
- Présenter d'une manière générale l'entreprise et les services, leurs fonctionnements, leurs règles (règles de vie et de sécurité), les codes sociaux (et notamment faire preuve de discrétion – secret professionnel - si nécessaire, les rappeler)
- Organiser un emploi du temps d'observation avec si possible pour l'élève, la possibilité d'effectuer des tâches concrètes, de pouvoir les analyser et en rendre compte.
- Impliquer le stagiaire dans les activités du tuteur quand cela est possible (ex : accompagnement sur le terrain, participation à des réunions, etc.)
- Présenter les différents métiers de l'entreprise ou du lieu d'accueil
- Situer l'entreprise dans son environnement économique (fournisseurs, clients, marché concurrentiel, ...).
- Présenter son parcours professionnel (niveau d'étude, carrière, intérêt du poste occupé) Il s'agit d'un témoignage particulièrement important pour permettre au jeune d'appréhender la réalité d'un parcours professionnel et d'une vie en entreprise.
- L'informer sur :
 - les évolutions de carrière possibles au sein même de l'entreprise ou dans les filières d'activité qui la concerne
 - les possibilités de mobilité au sein de l'entreprise ou à l'extérieur (changement de métier, de zone géographique)
- A lui remettre des documents iconographiques de l'entreprise tels qu'organigramme, plaquette de présentation publicitaire, etc.

Au cours de ce stage, le tuteur ne doit pas perdre de vue qu'il accueille un très jeune stagiaire qui fait ses premiers pas dans le monde travail qui lui est complètement inconnu. Il doit donc veiller à reformuler les consignes si nécessaire et à encourager ou guider l'élève dans la réalisation des tâches attendues. Des temps intermédiaires peuvent être organisés entre le tuteur et le stagiaire.

En cas d'absence ou de difficulté de quelque ordre que ce soit, il s'agit de contacter au plus vite l'établissement scolaire et l'enseignant responsable du stage en particulier.